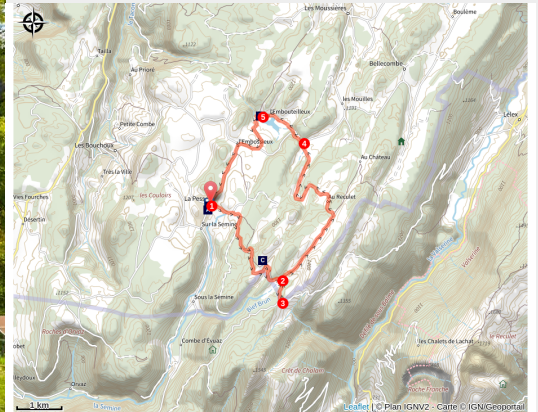


Tour du Malatrait - 41R

Haut-Jura Saint-Claude



Les Hautes-Combes en automne (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Les paysages traversés par ce circuit reflètent bien cette partie des Hautes-Combes, maillage de creux et de crêtes où les fermes s'éparpillent, disséminant leurs activités agricoles. Quelques curiosités, propres à ce territoire, seront l'occasion d'une pause, comme le site sonore de la combe du Berbois.

Suivre le balisage n°41 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 14.2 km

Dénivelé positif : 382 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Naturel

Itinéraire

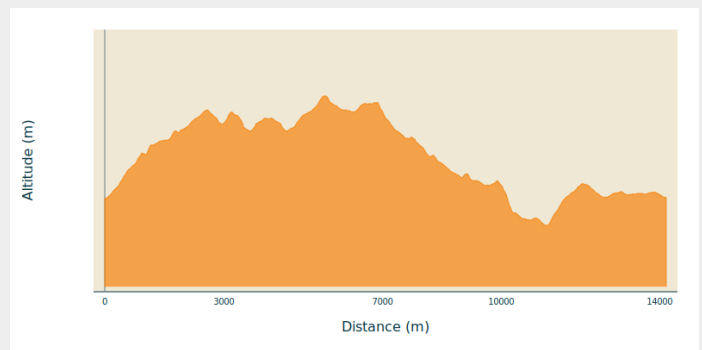
Départ : La Pesse

Arrivée : La Pesse

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. La Pesse

Profil altimétrique



Altitude min 1118 m Altitude max 1329 m

1. Depuis la place de l'**Eglise** à La Pesse, monter sur la route en direction de la borne au Lion jusqu'au **BERBOIS**.
2. De là, vous pouvez faire l'aller/retour à la **BORNE AU LION** pour admirer le point de vue sur les Monts Jura.
3. Revenir au **BERBOIS**, prendre le chemin de Malatrait, rejoindre **Sous les Loges** et tourner à gauche sur le chemin du Reculet jusqu'à **L'Anquerne**.
4. Suivre la D25 à gauche sur 100 m puis le chemin caillouteux qui descend à droite vers le lac de **L'Embouteilleux**.
5. Au lac, remonter une petite route jusqu'à **Pré Gaillard** et suivre la D25 sur la droite. Passer **L'EMBOSSIEUX** et entrer dans le village de La Pesse.

Sur votre chemin...



La Pesse - Le village (A)
Le Col du Nerbier (C)

La Pesse - Le village (B)
Lac de l'Embouteilleux (D)

Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours bleu

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Claude, prendre la D124 en direction des Bouchoux puis la D25 en direction de La Pesse.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise à La Pesse

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre chemin...



La Pesse - Le village (A)

La Pesse, nommée à l'époque La Haute-Molune, est née en 1832 par ordonnance de Louis-Philippe. Mais c'est en 1907 qu'à la demande des habitants du village un décret, signé par Clémenceau, officialisa le nom de La Pesse.

L'agriculture, l'élevage et la production de lait A.O.C., le tourisme et le sport en hiver comme en été, l'artisanat tourné vers les produits du bois sont la preuve de l'esprit d'entreprise et de performance écologique de la communauté villageoise.

Espaces et panoramas aux paysages ouverts et forestiers ; paradis des sports d'hiver qui tiennent une place importante dans l'activité locale (ski de fond et nordique, chiens de traîneaux, raquettes) ; cadre privilégié des performances de randonnée pédestre, équestre, à VTT ou à vélo ; forêts et roches préservées qui abritent une flore exceptionnelle et de nombreuses espèces sauvages (rapaces, chevreuils et biches, renards et lynx) et des zones d'étude et de protection de la forêt et du Grand Tétrás ; loisirs variés et originaux, élevages, de lamas.

A La Pesse, les hébergements aussi illustrent ce dynamisme et cette originalité : à côté des gîtes et chambres d'hôtes, des yourtes, des tipis, des roulottes, des cabanes perchées, des fermes traditionnelles restaurées avec passion.

Un grand souci de qualité et de tradition anime les lieux de restauration : restaurants, tables d'hôtes, fabrication de charcuteries et vente de fromages locaux.

La vie culturelle du village surprend par son dynamisme : quantité d'associations, une bibliothèque, des concerts, du théâtre ; de grands événements culturels ou sportifs (Festival Azimut, courses de ski nordique, La Forestière en VTT ou l'Ultra Trail UTTJ, le championnat belge de chiens de traîneaux, etc).

Le saviez-vous ?

La Pesse signifie l'épicéa en patois jurassien. En effet, un grand épicéa marquait l'entrée du village en 1907.

Crédit photo : Stéphane GODIN



La Pesse - Le village (B)

La Pesse, nommée à l'époque La Haute-Molune, est née en 1832 par ordonnance de Louis-Philippe. Mais c'est en 1907 qu'à la demande des habitants du village un décret, signé par Clémenceau, officialisa le nom de La Pesse.

L'agriculture, l'élevage et la production de lait A.O.C., le tourisme et le sport en hiver comme en été, l'artisanat tourné vers les produits du bois sont la preuve de l'esprit d'entreprise et de performance écologique de la communauté villageoise.

Espaces et panoramas aux paysages ouverts et forestiers ; paradis des sports d'hiver qui tiennent une place importante dans l'activité locale (ski de fond et nordique, chiens de traîneaux, raquettes) ; cadre privilégié des performances de randonnée pédestre, équestre, à VTT ou à vélo ; forêts et roches préservées qui abritent une flore exceptionnelle et de nombreuses espèces sauvages (rapaces, chevreuils et biches, renards et lynx) et des zones d'étude et de protection de la forêt et du Grand Tétrás ; loisirs variés et originaux, élevages, de lamas.

A La Pesse, les hébergements aussi illustrent ce dynamisme et cette originalité : à côté des gîtes et chambres d'hôtes, des yourtes, des tipis, des roulottes, des cabanes perchées, des fermes traditionnelles restaurées avec passion.

Un grand souci de qualité et de tradition anime les lieux de restauration : restaurants, tables d'hôtes, fabrication de charcuteries et vente de fromages locaux.

La vie culturelle du village surprend par son dynamisme : quantité d'associations, une bibliothèque, des concerts, du théâtre ; de grands événements culturels ou sportifs (Festival Azimut, courses de ski nordique, La Forestière en VTT ou l'Ultra Trail UTTJ, le championnat belge de chiens de traîneaux, etc).

Le saviez-vous ?

La Pesse signifie l'épicéa en patois jurassien. En effet, un grand épicéa marquait l'entrée du village en 1907.

Crédit photo : CCHJSC - Stéphane GODIN

Le Col du Nerbier (C)

Depuis le col du Nerbier à 1316m d'altitude, vue sur la chaîne des Monts Jura avec notamment les sommets du Crêt de la Neige à 1720m et le Reculet à 1718m ainsi que sur le Crêt de Chalam à 1545m accessible depuis la Borne au Lion.



Lac de l'Embouteilleux (D)

Ce petit lac est en réalité une retenue d'eau sur un milieu tourbeux créée artificiellement en 1989 pour les besoins en eau potable des communes des Hautes-Combes.

Ses eaux se perdent dans un gouffre, anciennement aménagé d'une roue pour produire de l'énergie. Elles s'y retrouvent dans le Flumen, à près de 6 kilomètres au nord.

Ce site, où la baignade et la pêche sont interdites, invite par sa beauté à la contemplation et à l'écoute.

Crédit photo : PNRHJ - Gilles Prost